

5 GEX EN MOUVEMENT

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU GROUPE SCOLAIRE PAROZET

9 ZOOM SUR...

VACANCES
ET SORTIES D'HIVER

11 VOTRE AGENDA

17 MARS, ST PATRICK
À LA SALLE DES FÊTES !

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FÉVRIER - MARS 2017 | N°84



p. 6 et 7 DOSSIER

Le budget 2017



www.ville-gex.fr

GEX EN IMAGES



« Duo rétro » avec
Jérémy Vannereau, accordéon
et Céline Carrera, chant
le 4 novembre 2016



Contes pour enfants
« Au pays des sorcières » et
« Le Père Nono, un sacré Jojo »
par Fabrice Devesa
9 novembre et 7 décembre 2016



Cérémonie commémorative
au Monument aux Morts
le 11 novembre 2016



Inauguration du 22^e Salon
de la Gastronomie de PGPA
le 18 novembre 2016



Inauguration de l'exposition
de photos anciennes
« Il était une fois Gex »
le 18 novembre 2016



2^e édition du Marché
des créateurs
les 26 et 27 novembre 2016



2nd marché de Noël,
place de la Visitation
du 10 au 18 décembre 2016



Sainte Barbe des Sapeurs-
Pompiers à l'espace Perdtemps
le 10 décembre 2016



Repas offert par le CCAS
aux Aînés à l'espace Perdtemps
le 8 janvier 2017



Cérémonie des vœux de Monsieur
le Maire à la population
le 7 janvier 2017



Du 19 janvier au 25 février 2017, ce seront les occupants de près de 400 logements répartis sur le territoire communal qui seront sollicités pour répondre aux questionnaires comme la loi le rend obligatoire.

Comment s'organise le recensement ?

Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête ont été informées de la visite de l'un des trois agents recenseurs : Daniel BASQUIN, Philippe GUILLOT ou Evelyne TOURNIER par le biais d'un courrier déposé tout début janvier dans leur boîte aux lettres.

L'agent recenseur, muni d'une carte professionnelle leur remettra des identifiants pour un recensement en ligne ou, si elles ne le peuvent, des questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu ensemble. Pour le recensement en ligne, il est recommandé de répondre dans les deux jours suivant la réception du code d'accès pour éviter d'être relancé par l'agent recenseur.

Les réponses resteront confidentielles et seront remises à l'INSEE pour l'établissement de statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois protégeant la vie privée.

+ d'infos sur ce devoir civique : www.le-recensement-et-moi.fr

POTS EN TERRE

Le Conseil Municipal des Jeunes et les enfants de l'Accueil de Loisirs « La Buissonnière » envisagent de mettre en place une décoration dans les parterres fleuris de la ville.

Si vous n'utilisez pas vos pots en terre, nous vous remercions de les déposer au Centre Technique Municipal, 94 rue des Artisans, zone de l'Aiglette Nord.

Pour toute question, vous pouvez joindre le service Culturel au 04 50 42 63 29.

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Présidentielles

1^{er} tour : **23 avril 2017**
2nd tour : **7 mai 2017**
Durée du mandat : 5 ans

Législatives

1^{er} tour : **11 juin 2017**
2nd tour : **18 juin 2017**
Durée du mandat : 5 ans

DÉNEIGEMENT

Nous vous remercions de vous reporter au journal d'informations municipales précédent pour le respect des consignes de sécurité pour tous les usagers des trottoirs et des voiries.

Le mot du Maire

Chères Gexoises, Chers Gexois,
Après une période de vœux, riche en bilan des actions engagées et des perspectives pour l'année 2017, il me semble important de rappeler les axes forts qui vont guider notre action et celle de nos partenaires sur notre Commune : achèvement de la première phase de l'école de Parozet, lancement de l'extension du bâtiment relais pour les entreprises à l'Aiglette, étude sur l'utilisation à des fins médicales au bâtiment Orange que l'on vient d'acquérir pour partie, mise en chantier en fin d'année du dévoiement de l'avenue de la Poste et choix de l'aménageur du cœur de ville.

En parallèle, les travaux de construction de la nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers vont démarrer ainsi que ceux de la crèche intercommunale et la fin de la première phase des travaux de requalification du site de la Faucille.

À mi-mandat, tous les points de notre programme sont sur les rails.

Très bonne année à chacune et chacun d'entre vous,

Très amicalement,



Patrice DUNAND
Maire de Gex

AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Conformément au décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 paru le 4 novembre 2016, l'autorisation de sortie du territoire devra être présentée par les mineurs aux frontières en même temps que leurs documents d'identité.

L'autorisation de sortie du territoire s'établira au moyen d'un formulaire rempli par un titulaire de l'autorité parentale. Un arrêté précisera le modèle du formulaire ainsi que la liste des pièces d'identité admises pour le parent signataire.

La durée de l'autorisation ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Ce formulaire, dûment renseigné et signé, devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

PLAN GRAND FROID

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernales, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante créée par la loi organique n°333 du 29 mars 2011. En application de l'article 4 de cette loi, il est notamment chargé :

- de défendre les droits et libertés des usagers des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des organismes investis d'une mission de service public ;
- de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
- de lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ainsi que de promouvoir l'égalité.

Le Défenseur des droits a pour mission d'accueillir le public et de participer à la résolution des difficultés dont il est saisi par la voie du règlement amiable. Il est astreint au secret professionnel et tenu à l'impartialité.

À qui s'adresser ?

Claude PRADEL,
Délégué du Défenseur des droits
Permanence (sur rendez-vous seulement) :
Centre social Maison de Savoie
71 rue de la République
01200 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
Contact pour un rendez-vous ou une information : 06 40 54 42 88
claude.pradel@defenseurdesdroits.fr
www.defenseurdesdroits.fr



LES ÉCHOS DU CONSEIL

7 NOVEMBRE 2016

Le conseil municipal :

- prend acte que les rapports d'orientations budgétaires 2017 – Commune, Forêt et Zone Artisanale ont été organisés sur la base des documents remis avec l'ordre du jour de la séance ;
- approuve l'instauration d'une Taxe d'Aménagement Majorée à hauteur de 20 % sur le secteur « Cœur de Ville » et reporte la délimitation de ce secteur dans les annexes du Plan Local d'Urbanisme, à titre d'information ;
- adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz, redevance instaurée dès 2016 ; charge le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain d'assurer, pour le compte de la Commune, la perception des montants correspondants ;
- adopte le nouveau règlement intérieur applicable à l'ensemble des services acheteurs de Gex, en vue de veiller au respect des règles de la commande publique issues de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;
- valide les tarifs 2017 proposés par le délégataire du camping municipal ;
- décide de lever les pénalités provisoires appliquées à l'entreprise Suscillon et de rembourser à cette entreprise la somme de 2 967.33 € représentant le montant des pénalités prélevées sur ses demandes d'acompte ;
- autorise Monsieur le Maire à céder (immobilisations en sortie de patrimoine) deux souffleurs à la société Laverrière pour un montant de 125.50 € l'unité et à procéder à leur sortie du patrimoine communal ;
- accepte le legs d'un appartement de type 3, d'une cave et d'un emplacement de stationnement, de Madame ANDRES Françoise décédée le 4 juin 2013, assorti des conditions

- particulières (logement social à louer de préférence à des enseignants) et autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le bail d'un appartement de type 1 sis au 250 de la rue des Vertes Campagnes à Madame Marie GATINET, enseignante à l'école élémentaire des Vertes Campagnes ;
- émet un avis favorable, dans le cadre de la consultation organisée (loi 2015-990) pour déterminer les dimanches où les commerces de détail souhaitent bénéficier en 2017 d'une dérogation et après réception des propositions, pour 4 ouvertures les 30 avril, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre 2017 ;
- accepte la proposition de créer un poste d'adjoint administratif 2^e classe - fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et de modifier le tableau des emplois communaux.

5 DÉCEMBRE 2016

Le conseil municipal :

- approuve les modifications présentées (décision modificative n° 4) et apportées au budget 2016 de la Commune et l'équilibrant à 18 824 547,78 € en investissement et à 20 708 024,89 € en fonctionnement ;
- approuve les modifications (reprises sur excédent liées au rattachement d'intérêts courus non échus) ne modifiant pas l'équilibre du budget Forêt 2016 ;
- approuve, pour le budget primitif 2017 de la Commune, les propositions basées sur le travail de plusieurs commissions et sur les orientations budgétaires débattues le 7 novembre 2016. L'équilibre du budget investissement est porté à 6 573 000 € et celui du budget fonctionnement à 14 675 000 € ;
- approuve le budget primitif 2017 de la Zone Artisanale, voté par chapitre en fonctionnement et par opération et crédits non ventilés en opération en section investissement. Le budget primitif ainsi adopté s'équilibre à 23 000 € en fonctionnement et à 2 000 € en investissement ;
- approuve le budget primitif 2017 de la Forêt présenté par chapitre en fonctionnement et par opération et crédits non ventilés en opération en section investissement. Le budget primitif ainsi adopté s'équilibre en investissement à 35 850,00 € et celui de la section fonctionnement à 176 050,00 € ;
- accepte les propositions de Monsieur le Maire concernant le programme des travaux forestiers 2017 pour un montant de 109 670 € dont 33 260 € HT concernant les travaux d'investissement et l'autorise à signer les devis se rapportant aux opérations énumérées dans les programmes ;
- fixe le prix du stère de bois d'affouage, à compter du 1^{er} janvier 2017, à 30 € ; demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2016 au martelage

des coupes désignées ci-après et précise la destination des coupes et leur mode de commercialisation ;

- précise que les garants de la bonne exploitation des bois, pour le partage sur pied des bois d'affouage, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied, sont Mme Véronique REYGROBELLET, M. Christian PELLÉ et M. Guy JUILLARD ;
- décide de solliciter l'octroi d'une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional pour la réalisation des travaux forestiers ;
- décide d'adhérer pour 5 ans, en vertu du titre XI des statuts de la FNCOFOR, à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'entité PEFC de sa région dont il a été pris connaissance auprès de l'Association Rhône-Alpes de Certification Forestière ; l'apposition du logo PEFC (Pan European Forest Certification) repose sur le respect de critères de développement durable et répond à une demande des consommateurs ;
- émet, en application de la loi NOTRe, un avis favorable à la réforme statutaire proposée par la CCPG concernant l'inscription dans ses compétences de celles liées à l'économie et au tourisme ;
- approuve l'engagement de la ville de Gex dans l'élaboration d'un Agenda D'Accessibilité Programmée, autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de cet Agenda d'Accessibilité à la Préfecture et lui donne tous pouvoirs pour poursuivre l'exécution de la délibération ;
- donne son accord de principe à la cession d'une emprise foncière communale d'environ 3 000 m² à la société « Ô en Bouche » considérant que la cession permettra de proposer une offre de restauration à proximité de la future caserne des pompiers, conformément aux préconisations du PLU ;

- considérant que l'acquisition des emplacements réservés n°1, n°2 et n°33, parcelles cadastrées AC203 et AC626, d'une superficie respective de 3 335 m² et 1 284 m² répond aux besoins d'emprise foncière pour la réalisation des équipements publics, décide d'acquiescer lesdites parcelles, propriétés des héritiers de la succession de Madame BENOIT-LISON, pour un montant de 750 000,00 €, d'accepter la constitution sur une partie Nord de la parcelle AC626 d'une servitude de passage et d'une servitude non-aedificandi et de verser une indemnité d'éviction à l'exploitante Mme Nicole COURT d'un montant de 3 346,00 €, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir ;
- désigne pour représenter la Commune au sein du Comité Technique de la CCPG à la Régie des Eaux Gessiennes M. Jean-Claude PELLETIER en tant que titulaire et M. Sébastien CHARPENTIER en tant que suppléant ;
- approuve la convention entre le Conseil Départemental de l'Ain et la Commune de Gex pour la création d'un trottoir rue de l'Oudar ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les avenants au protocole d'accord passé avec les Centres Musicaux Ruraux fixant le tarif de l'heure/année à 1 840.50 € pour leurs interventions aux APE et à 1 841,50 € pour leurs interventions dans les écoles publiques, à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- adopte le règlement de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) prenant en compte la nécessité d'ajuster les modalités d'annulation d'inscriptions pour les périodes de vacances scolaires afin de pouvoir répondre aux demandes des familles en fonction des places disponibles ;
- approuve la régularisation d'écriture pour le rattachement des intérêts courus non échus (soit 45 674.30 €), le principe de cette opération et les crédits ayant déjà été prévus au budget 2016.



LES ÉCHOS DES TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE PAROZET

LE PROGRAMME DE TRAVAUX

Il consiste en l'agrandissement du groupe scolaire (construit en 1988/1989 puis agrandi en 1994, 2001 et 2005) pour l'accueil d'un effectif plus important, la création d'un centre de loisirs, d'une garderie périscolaire et d'une restauration scolaire sur le site de l'école, à destination des élèves de cette même école, et la mise aux normes globale de l'équipement (RT en vigueur, accessibilité, sécurité incendie).

L'agrandissement du groupe scolaire correspond à :

- **pour l'école maternelle :**
 - la création de 3 classes supplémentaires,
 - l'agrandissement des dortoirs,
 - la création d'une bibliothèque,
 - la création d'un atelier cuisine ;
- **pour l'école élémentaire :**
 - la création de 4 classes supplémentaires,
 - le réaménagement de la salle polyvalente,
 - la création d'une salle de musique,
 - la création d'une bibliothèque ;
- **la création d'un centre de loisirs et d'une garderie périscolaire** pour l'accueil de 120 enfants (60 places en maternelle et 60 en élémentaire) ;
- **la création d'une restauration scolaire** pour 340 rationnaires. Cette restauration fonctionnant en liaison froide avec la cuisine centrale, elle sera accompagnée de l'aménagement des abords extérieurs nécessaires : cours, préaux, terrain d'évolution sportive.

L'AVANCEMENT DU CHANTIER

Les charpentes sont en cours de pose. Le gros œuvre devrait être terminé mi-avril 2017, selon les conditions météo hivernales.



La pose de l'éclairage de la voirie de contournement du chantier est faite (9 lanternes de 70 w). Trois salles pour des classes élémentaires seront livrées à la rentrée de septembre 2017. Le reste du programme le sera à la rentrée scolaire de septembre 2018.

MUSÉE DE LA REMISE 01

Le 2 novembre dernier a eu lieu la présentation de l'abri pour l'hélicoptère du Musée départemental « La Remise 01 » – pour lequel la Commune de Gex et l'association ont participé au financement – en présence de Monsieur le Maire et de ses Adjointes Dominique COURT et Christian PELLÉ. L'association a chaleureusement remercié la municipalité.



Pour information, le Musée ouvrira à nouveau ses portes au public **le samedi 6 mai 2017**.

La Remise 01
380, avenue des Alpes - 01170 GEX
la-remise-01@orange.fr
04 50 20 86 97

Les principaux travaux 2016 avaient été listés dans le diaporama projeté lors de la cérémonie des vœux ; il est disponible sur :

www.gex.fr/composants/uploads/2017/01/2016-en-images-2nde-partie.pdf



BUDGET 2017

TOUS LES INVESTISSEMENTS POUR LES GEXOIS

Le vote du budget est l'un des actes majeurs d'une collectivité car il fixe les grands projets qui seront conduits durant l'année et les orientations en matière de gestion financière.

Le Conseil Municipal a voté les budgets 2017 (Commune et budgets annexes pour la Zone Artisanale et la Forêt Communale) le 5 décembre 2016.

Budget communal :

Fonctionnement

14 675 000 €

Investissement

6 573 000 €

Les principaux axes

- Les investissements seront réalisés sans recours à l'emprunt.
- Les taux d'imposition votés en 2015, maintenus en 2016, le sont à nouveau en 2017 afin de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur les Gexois. Ils sont inchangés depuis 2008.

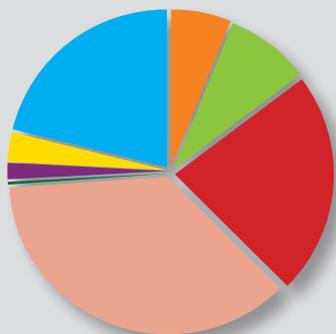


ENCOURS DETTE 31 DÉCEMBRE EN K€

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette	12 513	11 487	10 550	9 587	8 609	7 597	7 005	6 878	6 122	5 461
Habitants	10 137	10 632	10 711	10 979	11 200	11 424	11 652	11 885	12 123	12 364
Dette / hab. en €	1 234	1 080	985	873	769	665	601	579	505	442

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

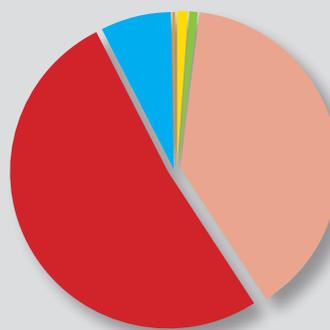
14 675 000 €



- Atténuation de produits 926 000 € (6,31 %)
- Autres charges de gestion courante 1 272 800 € (8,67 %)
- Charges à caractère général 3 312 380 € (22,57 %)
- Charges de personnel et frais assimilés 5 364 820 € (36,56 %)
- Charges exceptionnelles 31 000 € (0,21 %)
- Charges financières 226 000 € (1,54 %)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections 450 000 € (3,07 %)
- Virement à la section d'investissement 3 092 000 € (21,07 %)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

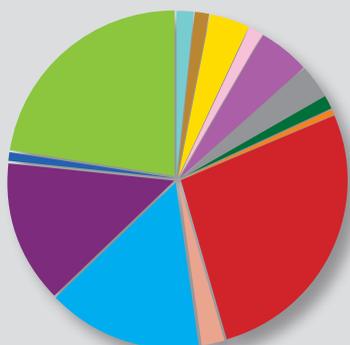
14 675 000 €



- Atténuation de charges 183 000 € (1,25 %)
- Autres produits de gestion courante 117 000 € (0,80 %)
- Dotations et participations 5 693 000 € (38,79 %)
- Impôts et taxes 7 587 000 € (51,70 %)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections 19 000 € (0,13 %)
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 1 046 000 € (7,13 %)
- Produits exceptionnels 30 000 € (0,20 %)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

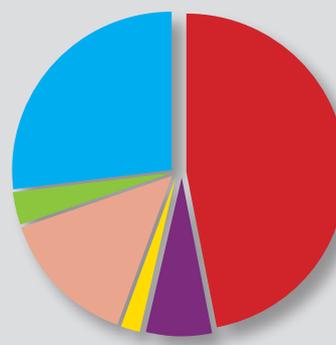
6 573 000 €



- Accessibilité bâtiment personnes à mobilité réduite 120 000 € (1,83 %)
- Administration générale 92 500 € (1,41 %)
- Aménagement Cœur de ville 250 000 € (3,80 %)
- Centre de secours intercommunal 100 000 € (1,52 %)
- Cimetière 330 000 € (5,02 %)
- Équipements sportifs, loisirs et culture 212 100 € (3,23 %)
- Espaces verts 97 500 € (1,48 %)
- Logements 36 000 € (0,55 %)
- Opérations de trésorerie 1 770 000 € (26,93 %)
- Opérations d'ordre 139 000 € (2,11 %)
- Remboursement emprunt 983 250 € (14,96 %)
- Scolaire 917 150 € (13,95 %)
- Sécurité 55 000 € (0,84 %)
- Voirie 1 470 500 € (22,37 %)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

6 573 000 €



- Autofinancement 3 092 000 € (47,04 %)
- Amortissement 450 000 € (6,85 %)
- Opération d'ordre comptable 120 000 € (1,83 %)
- Dotation fonds : taxe d'aménagement et fond de compensation de la TVA 930 000 € (14,15 %)
- Subventions d'équipement 211 000 € (3,21 %)
- Opération sur ligne de trésorerie 1 770 000 € (26,93 %)

LES GEXOIS

Les commerces

LE SALON DE JADE

Le salon de coiffure « Le Salon de Jade » a ouvert le 1^{er} décembre 2016, rue du Commerce. Madame Jade FAUVEY a créé un salon mixte où elle coiffe femmes, hommes et enfants. Vous serez reçu(e) avec ou sans rendez-vous. Les horaires d'ouverture du salon sont les suivants :

Lundi : 8 h 30 - 17 h 30
Mardi au jeudi : 8 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 20 h 30
Samedi : 8 h 30 - 13 h

Le Salon de Jade - 29 rue du Commerce
Tél. 04 50 41 64 23
contact@lesalondejade.fr
www.lesalondejade.fr

LE PALAIS VERT

Monsieur Julien GUIHAIRE a ouvert la boulangerie « Le Palais Vert » à l'Aiglette en septembre dernier. Il vous propose pains et viennoiseries faits à partir d'ingrédients locaux bio ou non traités. Les produits sont fabriqués sur place ; les pains sont d'ailleurs créés à partir des propres recettes de M. GUIHAIRE avec des levains naturels. Dans l'espace salon de thé, vous pourrez déguster votre petit-déjeuner, café, jus de fruit ou encore sandwich fait à la minute. Début février, seront proposés aux clients pizzas et burgers faits maison à emporter ou consommer sur place. La boulangerie est ouverte tous les jours, dimanche compris, de 6 h à 19 h 30.

Le Palais Vert - 86 rue des Entrepreneurs
Tél. 04 50 28 34 07
le_palais_vert@yahoo.fr
www.le-palais-vert-boulangerie-bio.fr

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DÉPENDANTES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à l'avancée pour tous

Contactez-nous au
04 74 45 59 60
Votre contact de proximité :
Mme Christine BUFFENOIR
228 avenue des Alpes
01170 Gex
c.buffenoir@adapa01.com

L'ADAPA,
au service des plus fragiles
depuis près de 60 ans
sur tout le département de
l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Les Soins infirmiers à domicile
- ♦ Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une! **Prévention & Animation**
Prévenir... pour mieux vivre & bien vieillir
Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation



TÉLÉTHON



L'ACCUEIL DE LOISIRS COLLECTIF « LA BUISSONNIÈRE » ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LES LIBELLULES »

Une nouvelle fois, les animations de l'ACM municipal de la ville de GEX et du CSC « les Libellules » ont connu un succès pour le Téléthon : 2101.60 euros ont été reversés à l'AFM, à savoir : soirée jeux à l'ACM : 194.93 euros ; place de la Visitation : 1106.67 euros ; don de la mairie : 800 euros.

LE CLUB ALPIN FRANÇAIS

2 676 mètres d'escalade auront été réalisés, soit la hauteur du Pic rouge de Bassiès en Haute-Ariège. Cela représentait 334 montées du mur de 8 mètres de l'espace Perdtemps en 5 heures ! 669 euros auront été récoltés pour l'AFM.

LE TENNIS CLUB DE GEX ET LE CLUB DE BADMINTON

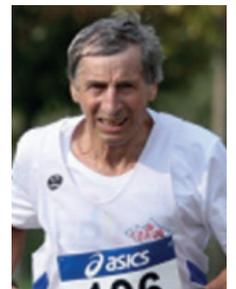
Grâce aux jeux et matchs qu'ils ont organisés à l'espace Perdtemps, ils ont reversé la somme de 1 300 euros à l'AFM.

Un grand merci à tous : organisateurs, bénévoles et participants pour leur implication à soutenir la cause de l'Association Française contre les Myopathies.

FÉLICITATIONS À...

MONSIEUR ROLAND VUILLEMENOT

70 ans, Gexois, Président d'Ultra Marathon France, quadruple Champion de France et sept podiums dans sa catégorie, il a pulvérisé le record mondial de la distance dans la catégorie des masters 4 en réalisant 201,087 km (record anciennement détenu par Max COURTILLON en 1997) lors de la course de 24 heures Open du Championnat d'Europe les 22 et 23 octobre à Albi, soit une moyenne de 8.38 km/h. Monsieur VUILLEMENOT détient déjà deux records mondiaux sur 100 km : 6h30'35 en M45 et 6h43'33 en M50.



FOOTGOLF CLUB GESSIEN

pour son année 2016 exceptionnelle :

- Vice-champion d'Europe en individuel : Alexandre RICHER
- Champion de France en individuel : Alexandre RICHER
- Vice-champion de France en individuel : Nicolas COUSIN
- Champion de France en double : Nicolas COUSIN
- Champion de France des Clubs
- Ballon d'Or : Alexandre RICHER



Alexandre RICHER

6 footgolfeurs du club ont participé à la Coupe du Monde 2016 en Argentine : 5 avec l'équipe de France (Nicolas COUSIN, Alexandre RICHER, Yoann BOUIX, Clément RIGAUD et Tom COUSIN), 1 avec l'équipe Suisse (Hervé COUSIN).

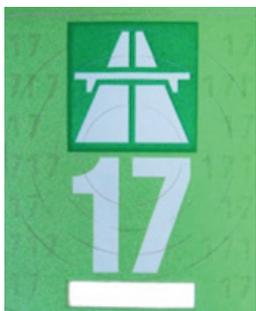


LA STATION MONTS JURA EST OUVERTE !



Que vous rêviez de ski alpin ou de ski de fond, de randonnées en raquettes seul(e) ou accompagné(e), à la journée, à la semaine ou au mois, l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille saura vous renseigner et vous proposer le produit qui correspondra à vos besoins.

Nos conseillères en séjour sont disponibles pour vous proposer les forfaits de ski adaptés à vos envies, vous présenter les itinéraires de randonnées raquettes ou vous faire découvrir les programmes des guides accompagnateurs en montagne afin de vous initier aux charmes de la nature.



VIGNETTE AUTOROUTIÈRE

La vignette autoroutière suisse 2017 est en vente à l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille au tarif de 38,50 € (règlement en espèces, en chèque, en CB).

La vignette autoroutière est obligatoire en Suisse et permet de circuler librement sur l'autoroute.

La vignette est valable jusqu'en janvier 2018 inclus et elle doit être apposée sur le pare-brise du véhicule, à l'intérieur, soit à gauche, soit derrière le rétroviseur intérieur.

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille
Square Jean Clerc - B.P. 436 - 01174 GEX Cedex
Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com
www.paysdegex-lafaucille.com

ZOOM SUR...

Les rendez-vous



Gex Avenir

Après le succès du repas des Aînés qui a réuni 220 convives, le CCAS, toujours avec le souci d'améliorer la vie des Gexoïses, souhaite porter à votre connaissance des actions mises en place pour 2017 :

Le CCAS met en œuvre **GEX MOUV'** du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 pour assurer le transport à la demande en direction de rendez-vous médicaux et/ou paramédicaux en cabinet et/ou centre hospitalier, à l'attention des habitants Gexoïses non imposables avec vérification du revenu fiscal de référence et sans condition d'âge (mineurs uniquement accompagnés) dans l'impossibilité de se déplacer et pour se

rendre à Gex, dans le Pays de Gex et/ou Haute-Savoie et Suisse (dans un rayon de 70 km).

Le service sera pris en charge à 90 % par le CCAS et 10 % par le bénéficiaire.

Les réservations se feront en appelant le CCAS dans un délai de deux semaines avant le rendez-vous médical.

Renseignements :

- par téléphone : 04 50 42 63 01
- par courriel : mairie@ville-gex.fr
- par courrier : Mairie - CCAS - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01170 GEX.

L'accueil de jour va également aboutir ce printemps dans des locaux provisoires

(mobil-homes) à côté du CSC « Les Libellules » en attendant le projet de construction Charpak. Ce service, qui sera géré par l'Accueil Gessien, permettra aux personnes SDF de bénéficier d'un lieu d'accueil en journée pour se doucher, laver leur linge, profiter d'une boisson chaude,... C'est une avancée importante pour le Pays de Gex, aucune structure ne proposant ce service pourtant nécessaire pour un nombre important de personnes.

Les animations vont se poursuivre tout au long de l'année avec le 7 février un bal tout public animé par Serge DUFOUT et le 8 mars deux séances de cinéma gratuites pour les femmes.



Pour Gex Avenir, Monique MOISAN, Maire-Adjoint en charge des affaires sociales

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Une élection surprenante à la CCPG

Contre toute attente, le Maire de Ferney-Voltaire, Daniel RAPHOZ n'a pas été élu à la Présidence du Conseil d'Administration de la Régie des Eaux Gessiennes qui sera opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2018, alors que depuis le début de cette mandature, en tant que Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes, il s'est acquitté de sa tâche avec une grande compétence.

Il a su entre autres négocier au mieux l'augmentation que voulaient nous imposer

les Services Industriels de Genève pour le traitement de nos eaux usées en Suisse. Il a défendu avec conviction le projet de gestion directe en régie de l'eau et de l'assainissement du Pays de Gex, qui a été acté par le vote du Conseil Communautaire du 15 décembre dernier. Il semblait tout désigné pour présider ce Conseil d'Administration...

Concernant notre groupe au Conseil Municipal, Monsieur Jean-Pierre TURIN a souhaité laisser sa place. Nous le remercions

pour le travail qu'il a effectué depuis le début de cette mandature. Il est remplacé par monsieur Patrick MONNOIRE que nous sommes heureux d'accueillir au sein du Conseil Municipal.

Enfin, en ce début de nouvelle année, Solidaires pour l'Avenir de Gex vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017.



Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Patrick MONNOIRE

Humanisme et Participation

Le choix de la confiance

Au nom de la liste Humanisme et participation, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2017. Vœux de bonne santé et de bonheur, comme il est de tradition. Mais aussi :

Le vœu que cette année voie se renforcer ce qui nous tient particulièrement à cœur : RÉALISME, HUMANISME, PARTICIPATION et SOLIDARITÉ.

Le vœu, qu'à l'occasion des scrutins à venir, les valeurs de rassemblement vers un idéal

commun et de progrès partagé l'emportent. Le vœu, que lors de ces mêmes scrutins, soient battus en brèche les discours stigmatisant et racoleurs, jouant sur la division et la peur, nous laissant croire que les difficultés viennent de l'autre, en raison de son origine, de ses croyances ou de son statut socio-professionnel.

Les réactions de repli, les mesures d'austérité, sont celles du passé. Aussi ne reproduisons pas les égarements de l'Histoire. Choisissons plutôt la confiance.

À ce titre et s'il est encore temps, ne manquez pas la projection du film « La Sociale » de Gilles Perret le 6 février à 20h30 au Cinéma Voltaire (Ferney-Voltaire). Cet événement est proposé par l'association Pays de Gex-Solidaires en partenariat avec ATTAC. De même, nous vous invitons à découvrir les précédents opus du même auteur qui apportent un éclairage sur les valeurs héritées de nos parents, constituant les fondements et le ciment d'une équité sociale, et qui sont aujourd'hui dangereusement remises en cause (www.lavaka.fr).



Pour Humanisme et Participation - Muriel CHARRE - ANDRÉ DUBOUT



SAISON CULTURELLE

VOTRE AGENDA



**Vendredi 10 février 2017
à 20 h 30, à la salle des fêtes**

« **AGUA FRESCA** »

Quartet saxophone, piano, double bass et drums.



**Vendredi 17 mars 2017
à 20 h 30, à la salle des fêtes**

« **Duo cordes d'Irlande** », violon et guitare
Vincent Inchingolo vous embarque pour la Saint-Patrick avec des musiques et chansons traditionnelles celtiques !



**Mercredi 29 mars 2017
à 16 h 30, à la salle des fêtes**

« **La soupe au caillou** »

Spectacle de marionnettes de Costanza SOLARI
Dès 3 ans, d'une durée de 40 minutes.

Tarifs : 9 € ; enfant (2 à 18 ans) : 5 € ; « passeport culture jeune » : 4 €.
Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.
Renseignements : mairie de Gex 04 50 42 63 00
Inscriptions à l'avance recommandées.

ÉVÉNEMENTS...

**DIMANCHE 12 FÉVRIER DÈS 11 H
FÊTE DE LA BIÈRE À L'ESPACE PERDTEMPS À GEX**

Organisée par la batterie fanfare « la Gessienne »
Choucroute alsacienne. Dégustation de bières. Animation musicale
Tarifs repas : Adulte 20 € / Enfant (6 à 12 ans) 8 €

Infos et réservations :

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille ou 06 01 82 41 58

Vente de billets également sur place le jour même.

Entrée libre si vous désirez déguster quelques bières.

On vous attend avec le sourire et la bonne humeur !

**SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS
WEEK-END CRÉATIF ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION
SCRAP'OXYGÈNE DE GEX À LA SALLE DES FÊTES**

Samedi : atelier Scrapbooking avec Edwige BUFQUIN

Dimanche : plusieurs ateliers

- 2 ateliers couture avec la boutique Augustine et Balthazar ; réalisation d'une trousse.
- 2 ateliers FIMO avec Rosa
- 3 ateliers carterie avec Eva (DT 4enscrap)

Sur inscription uniquement. Renseignements et inscription par mail auprès de stephanie@meignier.com

PASSEPORT CULTURE JEUNES

La mairie de Gex a mis en place, il y a onze ans, un passeport culture destiné aux jeunes de 2 à 18 ans résidant à Gex pour qu'ils puissent bénéficier de tarifs préférentiels lorsqu'ils se rendent au cinéma Le Patio, à la piscine municipale ou aux soirées de la saison culturelle. En 2016, 438 Gexoïses ont bénéficié de ce passeport.

Le passeport culture jeunes 2017 est disponible au service accueil de la mairie et au cinéma Le Patio **depuis le 2 janvier 2017**. Il sera remis gratuitement sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo.
N'hésitez pas à en profiter !

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Lundi 6 février à 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Mercredi 15 février à 20 h

Réunion publique pour le secteur Vertes Campagnes, Méribel et Tougin, à la salle Barbara

Lundi 6 mars à 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Dimanche 19 mars

Cérémonie au monument aux Morts à Cessy en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Médical

Lundi 10 avril

de 14 h 30 à 16 h 30

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

Lundi 27 mars de 10 h

à 12 h 30 et de 15h30 à 19h

Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Municipalité, associations

Vendredi 3 février

de 19 h à 22 h

Soirée La Boom des Ados
Salle des fêtes, organisée par le CSC « Les Libellules »

Mardi 7 février à 14 h 30

Thé dansant du CCAS à l'espace Perdtemps (voir page 7)

Vendredi 10 février à 19 h

AG de l'Amicale des Donneurs de Sang, salle Barbara

Dimanche 12 février dès 11 h

Fête de la bière à l'espace Perdtemps à Gex (voir ci-contre)



Du vendredi 3 au dimanche 5 mars

Salon Tendance Immobilier organisé par PGPA à l'espace Perdtemps

Présence d'un stand Concertation et BHNS en commun avec la CCPG

Mercredi 8 mars à 19 h

Dans le cadre de la Journée de la Femme, le CCAS propose deux films au cinéma Le Patio :
18 h : *Souvenir* de Bavo Defume (sortie le 21/12/2016)
21 h : *Sage-femme* de Martin Provost (sortie le 22/03/2017)
Gratuité pour les femmes.

Vendredi 10 mars à 19 h

Cérémonie de la citoyenneté pour les 18 ans à la salle l'Expo

Samedi 11 mars

19 h : Dîner dansant organisé par le Twirling Club La Gessienne à l'espace Perdtemps. Tartiflette, démonstrations à 19 h 30, animations. Tarifs : adulte 20 €, - 12 ans : 12 €, - 6 ans : 6 €. Réservations : 06 73 93 48 07 ou contact@twirling-gex.fr

20 h : 19^e Printemps des Poètes sur le thème « *Afriques* » à la salle des fêtes

Mardi 14 mars

Carnaval des écoles. Départ de la place du Jura à 9 h 30 (voir p. 7)

Du vendredi 17 au dimanche 26 mars

Exposition d'objets en vitraux, de compositions en végétaux et décorations de bustes de M. Pascal BÉNI, à la salle l'Expo
Du lundi au vendredi : 15 h à 19 h
Les samedis et dimanches : 10 h à 18 h 30



Samedi 25 et dimanche 26 mars

Week-end créatif à la salle des fêtes (voir ci-contre)

Mercredi 29 mars, 16 h à 18 h

Dédicaces et ventes de livres à la bibliothèque municipale par Anne Rivière, auteure littérature jeunesse

Vendredi 31 mars

de 19 h 30 à 23 h 30

Soirée DJ Jeunes 12-15 ans à la salle des fêtes. Entrée : 5 €, passeport culture jeunes : 4 € buvette et snack

École de Musique

Samedi 4 février à 17 h

Audition de la classe de guitare de M. Tiphaine

Dimanche 5 février à 17h30

Audition des classes de musique d'ensemble

Samedi 11 février à 14 h

Audition inter-classes

Dimanche 2 avril à 17 h 30

Audition « familles »

DÉMÉNAGEMENT

Pour effectuer un déménagement nécessitant l'occupation d'une place de stationnement sur le domaine public, il faut compléter le formulaire d'occupation temporaire du domaine public à retirer aux Services Techniques, rue des Terreaux, et à retourner par courrier à la mairie ou par mail : mairie@ville-gex.fr 10 jours avant le déménagement.

TRÈS HAUT DÉBIT

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain Réseau public Fibre optique des Communes de l'Ain

Rapidité
Sécurité
Simultanéité
Symétrie
Capacité
Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit dans votre commune!

Interconnexion de sites distants
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Vidéo/Visio-conférence

1 Giga
Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images/plans
Fichiers photos/vidéos

400 mega
Téléphonie Fixe illimitée
TV HD/3D
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

SIGA AIN AUVERGNE - Rhône-Alpes

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Manon PERRISSOL	22.08.2016
Enzo BAMOU	07.10.2016
Romy ALLAIN	21.10.2016
Anne VAN VAEREMBERG	26.10.2016
Antoine MARTIN	02.11.2016
Hugo MARCHAND	04.11.2016
Eloi PECREAU	04.11.2016
Milan NGUYEN	05.11.2016
Lola GAUTHIER	07.11.2016
Maxime FAVAND	12.11.2016
Raphaël MANGONI	14.11.2016
Valeria FANTINO MAZA	30.11.2016
Mathilde LABOUREAU	01.12.2016
Scott REMBERT BEENHAM	01.12.2016
Cristina CASSARO	02.12.2016
Eva PICHOLLE	03.12.2016
Audrey DOGBONOU	13.12.2016
Duarte PEREIRA DIAS	14.12.2016
Baptiste LAMY	17.12.2016
Edissah ATAKE	27.12.2016
Alicia MOINET	30.12.2016

Tous nos vœux à

Sophie PIRON et Jonas LESCOURT	19.11.2016
Luz AYALA CRUZ et Stephen ROTH	03.12.2016
Beatriz MONTEJO CONEJERO et Dylan BOURNAS	10.12.2016

Condoléances aux familles de

Michel BOCCARD	11.11.2016
Alice PICHENÉ, veuve VIGNARDET	12.11.2016
Jean-Louis LARAIGNÉ	13.11.2016
Albert CARRICHON	15.11.2016
Monique EMERY	22.11.2016
Francis LEVRIER	25.11.2016
Etienne STEFFEN	05.12.2016
Michel CORDIER	10.12.2016
Jean-Claude FREISS	26.12.2016
Madeleine ROCH	02.01.2017
Guy DUPIRE	11.01.2017

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{er} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENNINGK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 17 h à 18 h
Sur rendez-vous

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires - mêmes horaires
Fermeture les jours fériés.

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs
Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
1 ligne nageurs 17 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45

Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Vacances d'hiver : horaires différents du lundi 20/02 au dimanche 26/02/2017
Fermeture de la piscine du lundi 27/02 au dimanche 05/03/2017
Tél. 04 50 41 66 21

Police municipale
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h à 18 h
samedi (sur rendez-vous) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture
26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX - sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Office de Tourisme Gex - La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sur rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

Mutualité Sociale Agricole

Salle Arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex

228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi :
8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ;
vendredi : 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h ;
mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois : 10 h à 12 h

Service emploi CCPG

135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpog.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex

VERNONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public (novembre à février)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h ; samedi : 8 h 30 à 17 h ; dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture les jours fériés.

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte

Maintenus les jours fériés
www.cc-pays-de-gex.fr/collecte-des-ordures-menageres.html

N° Vert : 0 800 800 215

pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genève : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV. Centre Hospitalier du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex. Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

Foire

Vendredi 3 mars 2017, place du Jura de 8 h à 18 h

